



## Fiche 1

19 octobre 2010

---

# Economie verte: les six domaines d'intervention

**Soucieux d'améliorer les conditions-cadres pour une économie verte, le Conseil fédéral a chargé le DETEC, le DFE, le DFF et le DFI d'une étude approfondie portant sur six domaines d'intervention. L'objectif est de parvenir à une utilisation efficace des ressources en matière de consommation et de production, qui serait profitable tant à l'environnement qu'à l'économie.**

D'un point de vue environnemental, la quantité du trafic motorisé est trop élevée, car les atteintes à l'environnement qu'il génère ne sont pas prises en compte dans le prix de l'essence notamment. Cet exemple montre comment le marché peut conduire à la surexploitation des ressources naturelles. Diverses mesures visant à favoriser l'utilisation durable des bases naturelles de la vie ont déjà été prises (voir fiche d'information 2). Cependant, des efforts supplémentaires doivent encore être fournis afin que l'économie, dans son ensemble, soit compatible avec l'environnement. L'identification de six domaines d'intervention constitue une étape importante, qui permettra d'améliorer les conditions générales de la gestion des ressources naturelles tant pour l'environnement que pour l'économie. A long terme, il s'agit de ménager davantage les ressources naturelles et de les utiliser de manière plus rationnelle afin que nous puissions continuer à en bénéficier aux plans écologique, économique et social.

### **Technologies propres: poursuivre et unir les efforts**

Les nouvelles technologies énergétiques et environnementales constituent l'une des principales clés pour améliorer sensiblement la gestion des ressources naturelles et développer une économie verte. Le «Masterplan cleantech» analyse le potentiel d'innovation des technologies propres ainsi que leur position sur le marché mondial, formule des objectifs, définit des champs d'action et émet des recommandations. A titre d'exemple, un chèque d'innovation Cleantech pour les PME a été créé en juin 2010 afin de faciliter le transfert de savoir et de technologie entre les établissements

de recherche et l'économie. Le DFE et le DETEC sont chargés de poursuivre les travaux relatifs au «Masterplan cleantech», de consulter les milieux intéressés, puis de soumettre leur rapport au Conseil fédéral.

### **Technologies de l'information et de la communication: exploiter les ressources de façon plus rationnelle**

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) tiennent aujourd'hui une place essentielle dans tous les secteurs de l'économie et domaines de consommation. Elles constituent cependant une source importante de pollution car elles augmentent la consommation d'électricité, génèrent des déchets problématiques et consomment de plus en plus de métaux rares. Le grand potentiel des TIC en termes d'efficacité énergétique et de gestion rationnelle des ressources (par ex. par l'utilisation de la chaleur émises par les centres informatiques) demeure encore insuffisamment exploité. Les TIC pourraient par ailleurs permettre de réduire la consommation de ressources dans d'autres secteurs (par ex. amélioration de l'efficacité des processus de production ou remplacement des voyages d'affaires par des visioconférences). Le DETEC, en collaboration avec le DFE, a pour mission d'examiner concrètement les possibilités d'une gestion plus efficace des ressources dans le domaine des TIC et d'élaborer les bases nécessaires à la mise en œuvre de mesures.

### **Impact environnemental des produits: améliorer l'information**

De 1990 à 2007, les dépenses de consommation des ménages ont progressé de 26 % pour atteindre 280 milliards de francs en 2007. Durant la même période, la population suisse n'a augmenté que de 12 %. Le comportement des consommateurs a un impact prépondérant sur l'environnement. Pour réduire l'utilisation des ressources naturelles dues à la consommation (logement, mobilité, loisirs et alimentation) et la maintenir à un niveau compatible à long terme avec l'environnement, il est nécessaire de mettre à disposition des informations qui aident les consommateurs à prendre des décisions permettant de préserver les ressources naturelles.

L'étiquette énergie ou les labels alimentaires constituent déjà une aide pour les consommateurs, toutefois, il est nécessaire de poursuivre les efforts. Premièrement, les labels actuels ne désignent que les meilleurs produits d'un certain groupe et, pour de nombreux produits, aucune information environnementale n'est encore disponible. Deuxièmement, les informations disponibles ne retracent souvent pas le cycle de vie complet d'un produit, soit de la production à l'élimination, en passant par le transport et la consommation. Troisièmement, il n'est souvent pas tenu compte de toutes les répercussions sur l'environnement (p. ex. consommation d'eau, utilisation du sol, perte de qualité des écosystèmes). En conclusion, le marché manque de transparence en ce qui concerne l'utilisation des ressources naturelles nécessaires à la production de biens et services.

Aussi l'amélioration de la transparence écologique du marché est-elle essentielle pour évaluer, de manière complète, l'impact environnemental d'un produit et guider les consommateurs dans leurs décisions. Le DETEC est chargé de préparer, en

coopération avec le DFE et l'économie, les conditions et réglementations nécessaires pour améliorer les informations environnementales sur les produits.

### **Utilisation des ressources naturelles: éviter les incitations négatives (écologisation du système fiscal)**

Les incitations fiscales sont efficaces pour encourager des comportements plus respectueux de l'environnement: les taxes incitatives telles que la taxe sur le CO<sub>2</sub>, la taxe sur les COV ou la RPLP font partie intégrante de la politique environnementale suisse. Mais le système actuel d'imposition et de subvention comporte également des incitations fiscales favorisant des comportements dommageables à l'environnement (p. ex. déductions différentes applicables aux frais de déplacement en voiture et en transports publics dans le cadre de l'impôt sur le revenu). En collaboration avec le DETEC et le DFE, le DFF doit présenter au Conseil fédéral un rapport contenant des recommandations pour écologiser le système fiscal.

### **Mesure du bien-être: prendre en compte les données sur l'environnement**

Les résultats de la politique économique de la Confédération sont en grande partie mesurés à l'aune du produit intérieur brut (PIB). La nécessité de compléter le PIB par des informations d'ordre social, économique et environnemental a été reconnue tant sur le plan national que sur le plan international. Une telle démarche est indispensable pour mesurer le développement d'une économie verte. Le DFI doit compléter le PIB par des indicateurs appropriés sur les évolutions sociales, économiques et écologiques (par ex. sur la qualité de vie et ses composantes, comme la qualité de l'environnement ou le revenu des ménages) afin de permettre la mesure du niveau de bien-être global. Le DETEC développe pour sa part des outils permettant de calculer la pollution environnementale totale et de recenser les services écosystémiques (p. ex. qualité de l'eau potable, espaces de détente, protection contre les crues).

### **Nouveaux actes législatifs: examiner la question de l'exploitation rationnelle des ressources et de leur utilisation durable**

Un grand nombre d'actes législatifs de la Confédération peuvent avoir un impact plus ou moins important sur l'utilisation rationnelle et la protection des ressources. Ainsi, les modalités des paiements directs dans la politique agricole influencent considérablement la biodiversité. Le DETEC est chargé d'étudier, en collaboration avec le DFE, le DFJP et la ChF, la possibilité d'inscrire l'examen des conséquences de projets d'actes législatifs sur l'utilisation et la protection des ressources dans l'aide-mémoire relatif aux messages du Conseil fédéral et dans l'analyse d'impact de la réglementation.

### **Rapport sur l'économie verte fin 2012**

Les différents mandats seront traités d'ici à la fin 2012 au plus tard. Un rapport sur les évolutions de l'économie verte sera alors présenté au Conseil fédéral. Pour

convertir durablement toute l'économie et donc maintenir la capacité d'innovation et la compétitivité de l'économie suisse, les initiatives en faveur d'une économie verte devront être poursuivies sans relâche.

### **Internet**

- Les technologies propres : <http://www.cleantech.admin.ch/index.html?lang=fr>
- Au-delà du PIB (UE) : <http://www.beyond-gdp.eu/fr/index.html>